

Les aspects sociaux des restructurations

NOUVEAU !



RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Maître Michel MORAND

Président du cabinet
BARTHELEMY Avocats

Professeur Associé à la Faculté
de Droit de Clermont-Ferrand

Spécialiste en droit du travail, de la sécurité sociale et de la protection sociale.

Président du Conseil Scientifique Barthélémy Avocats ;
membre du Conseil Scientifique de la Semaine Juridique
- Édition Entreprise ; Directeur de l'Institut d'Études
Judiciaires (IEJ) ; Directeur du Master de droit du travail -
Faculté de Droit de Clermont-Ferrand.

INFORMATIONS PRATIQUES

PARTICIPANTS

Administrateurs

Directeurs généraux d'associations, directeurs d'établissements
DRH et RRH

Groupe de 6 à 20 stagiaires

Prérequis : aucun

DATES DES SESSIONS

■ Durée : 1 jour ■ Horaires : 9h30-17h00

■ Mercredi 8 novembre 2017

LIEUX DES SESSIONS

■ Pour les formations en vos locaux, nous contacter

■ Créteil (locaux FACE PEP)

TARIF

Coût pédagogique pris en charge par la FG PEP
dans le cadre du partenariat national

LES



- Une possibilité de professionnaliser encore les acteurs PEP.
- Cette journée de formation peut être suivie le jeudi 9 novembre par une journée de veille juridique animée par Maître MORAND sur la thématique de « L'actualisation sociale après la loi Travail », journée incluse dans les prestations comprises dans la convention nationale signée entre la FG PEP et le cabinet BARTHELEMY.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les aspects juridiques et sociaux qui encadrent les projets de restructuration.
- Sécuriser son projet par le respect de l'ensemble des obligations.
- Anticiper l'ensemble des conséquences au plan de la gestion RH.

PROGRAMME

Les différentes formes de restructuration

Les consultations préalables à la restructuration

- Instances concernées.
- Consultations préalables et calendrier.
- Documents de consultation.
- Délais.
- Experts.
- Formulation des avis.

Les négociations préalables aux restructurations

- L'accord de transition (thèmes, partenaires, conditions de validité, durée...)
- L'accord anticipé de substitution (thèmes, partenaires, conditions de validité, durée...)
- L'accord de substitution (thèmes, partenaires, conditions de validité, durée...)

Les conséquences sur les relations individuelles et collectives

- Sort des contrats de travail.
- Sort des accords collectifs.
- Sort des usages et décisions unilatérales.
- Sort des IRP.

Méthodes et outils pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Questions et avis sur les situations des participants.

Évaluation

- Un questionnaire d'évaluation sera remis aux stagiaires en fin de stage.
- La convention nationale avec le cabinet BARTHELEMY permet un suivi annuel du réseau PEP.